



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## fruits et légumes

Question écrite n° 119108

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la filière des fruits et légumes. La Commission européenne a proposé récemment des réformes profondes de l'organisation commune des marchés pour les fruits et légumes afin d'aligner ce secteur sur les autres secteurs réformés de la politique agricole commune. Les propositions visent à améliorer la compétitivité et l'orientation vers le marché du secteur des fruits et légumes, à réduire les fluctuations des revenus liées aux crises, à augmenter la consommation, à renforcer la protection environnementale et, si possible, à simplifier les règles et alléger la charge administrative. La réforme encouragera un plus grand nombre de producteurs à rejoindre les organisations de producteurs, mettra à la disposition des OP un plus large éventail d'instruments de gestion des crises, intégrera le secteur des fruits et légumes dans le régime de paiement unique, exigera un taux minimal de dépenses pour les mesures environnementales ainsi qu'un meilleur financement de la production biologique et des mesures de promotion et supprimera les aides à l'exportation pour le secteur concerné. La Commission espère que le Conseil et le Parlement approuveront la réforme, qui n'aura pas d'incidence sur le budget, avant la fin du premier semestre 2007, permettant ainsi son entrée en vigueur en 2008. En conséquence, il demande de lui faire savoir connaître sa position à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119108

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 février 2007, page 1999